

Entre le noir et le vert

Un paysage en recomposition

LE DOCUMENT

La partie centrale du Bassin minier vue depuis le terril de la fosse 10 à Oignies, 2007.
© Centre Historique Minier.

Cette photographie a été prise en direction de l'ouest, depuis les pentes de l'immense terril qui a recueilli les matériaux stériles (schistes et grès essentiellement) remontés du fond par la fosse 10 d'Oignies.



La vue s'étage en cinq plans principaux, de bas en haut :

- Le pied du terril 116-117 qui, préservé, vient d'être engazonné dans le cadre d'une politique de **verdissement**.
- Une partie de la **plateforme multimodale Delta3** (commune de Dourges). Par camion, elle reçoit puis regroupe des conteneurs qui seront acheminés par chemin de fer ou par voie d'eau en direction des ports du *Northern Range* comme Dunkerque ou Anvers. Elle occupe le site de l'ancienne fosse 10 où avait pris fin en 1990 l'exploitation du charbon dans le Nord de la France.
- Une bande de terres labourables qui rappelle que les **activités agricoles** n'ont jamais disparu au sein de l'ancien Bassin minier, même à l'époque où les fosses étaient en pleine activité. Cet espace se trouve grignoté par un centre commercial (à gauche). À droite, on distingue les premières maisons de la petite ville de Courrières.
- Le **secteur de Harnes** dont on aperçoit l'église au centre de l'image. À gauche, un immense terril plat derrière le château d'eau ; à droite, le terril conique 93 : tous deux étaient liés aux fosses de l'ancienne Compagnie des mines de Courrières.
- L'**agglomération de Lens** dont les immeubles se détachent sur les deux gigantesques terrils-jumeaux de Loos-en-Gohelle, hauts de 187 mètres, liés à l'ancienne fosse 11-19.

PISTES POUR SON EXPLOITATION

- L'ancien « pays noir » apparaît beaucoup plus vert que ne le laissent supposer les **représentations traditionnelles** : c'est le résultat d'une politique récente d'aménagement (au premier plan) mais aussi le prolongement d'un souci qui se manifestait déjà à l'époque de l'exploitation minière : l'agglomération de Courrières (à droite de l'image, au-delà des terres cultivées) est en partie constituée de cités jardins construites depuis un siècle.
- Le **pays minier est ouvert sur le monde**. L'extraordinaire réseau de transport mis en place à l'époque de l'exploitation houillère reste en place. Modernisé, il insère étroitement l'ancien Bassin minier dans les flux d'échanges de la mondialisation.

PISTES POUR L'HISTOIRE DES ARTS

On pourra s'interroger utilement sur la valeur que notre société donne aux différentes couleurs. Le verdissement du paysage tend à faire disparaître la noirceur associée à la représentation négative des paysages miniers. Mais si dans les années 1980 on a planté d'arbres les pentes les plus basses des terrils-jumeaux de Loos-en-Gohelle, la partie supérieure de ces deux cônes reste pour l'instant presque exempte de végétation. Dans quelle mesure leur colonisation progressive par la végétation peut-elle leur faire perdre leur rôle de marqueurs identitaires, à l'heure où la région Nord-Pas-de-Calais cherche à faire reconnaître la valeur de son patrimoine minier ?